

VILLE DE DOUAI  
Service démocratie participative  
Tél. 03.27.93.59.03  
[democratieparticipative@ville-douai.fr](mailto:democratieparticipative@ville-douai.fr)

CONSEIL DE QUARTIER « CARNOT-GARE / LA CLOCHETTE »  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MARDI 01 MARS 2022  
18H30-20H45 – Maison des associations avenue Gounod

Etaient présents :

- M. Jean Marie DUPIRE, adjoint au Maire, en charge des quartiers « Carnot gare/La Clochette » et « Faubourg d'Esquerchin ».

Collège habitants :

- M. Jimmy BIA
- Mme Claire CADART
- Mme Marie-Anne DUFRENOY
- M. Francis FREMAUX
- Mme Anaëlle GOTHIERE
- M. Mustapha VOISIN

Collège associations :

- M. Djamel CHERIF, la bouée des jeunes

Collège acteurs économiques :

- Mme Sophie WILLIOT, le pré d'Anchin
  
- M. Christophe DEULEMEESTER, responsable du service propreté urbaine
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient excusés :

- M. Maxime DECUPPER-LAUD, conseiller municipal, délégué aux événements sportifs et au quartier « Carnot gare / La Clochette »
- Mme Corinne CARTON
- M. Christian LEGAREZ
- M. Yannick MEURICHE
- M. Daniel SELLIER

Etaient absents :

- Mme Patricia BOULAN
- M. Alexy DUVAUT-ROBINE

M. Jean-Marie DUPIRE souhaite la bienvenue à chacun et chacune et notamment à Mme Marie-Anne DUFREYNOY qui rejoint le conseil de quartier suite à la démission de M. Frédéric CHOPIN

M. DUPIRE souhaite également la bienvenue à M. Christophe DEULEMEESTER responsable du service propreté de la ville qui a accepté de venir rencontrer les membres du conseil de quartier pour présenter son service et répondre aux différentes questions.

## I – ECHANGES ENTRE LE CONSEIL DE QUARTIER ET M. DEMEULEMEESTER

M. DEMEULEMEESTER précise que le service de la propreté compte 35 opérateurs et 3 agents de maitrise.

### 1) Corbeilles de propreté :

L'implantation des corbeilles de propreté doit tenir compte de certaines normes à respecter comme par exemple le fait d'avoir un passage réglementaire d'1m20 (accessibilité PMR), le respect des réseaux enterrés.

Par ailleurs, certains utilisent les « corbeilles de propreté » comme des réceptacles à ordures ménagères. Lorsque le cas est avéré, les corbeilles de propreté sont retirées. Le fait de déposer des déchets ménagers dans ces corbeilles entraîne un ramassage particulier par la ville : ces déchets sont emmenés pour traitement, occasionnant un coût supplémentaire pour la ville.

M. DEMEULEMEESTER précise les compétences :

- la propreté urbaine → compétence ville
- la collecte des déchets → compétence EPCI, c'est-à-dire Douaisis agglo

Le coût d'une corbeille de propreté est de 600 € pièce. 94 corbeilles sont recensées sur le secteur « Carnot ».

Le fait que les conseils de quartier travaillent sur l'implantation de ces corbeilles est très enrichissant.

Les membres du conseil de quartier listent quelques interrogations :

- Les corbeilles aux abords des écoles ont été retirées dans le cadre du plan « Vigipirate ». Ne peuvent-elles pas être remises ?

M. DEMEULEMEESTER précise que ces corbeilles ont été retirées à la demande de l'Education Nationale.

Dans ce cas, il faudrait leur reposer la question.

- Avoir des poubelles supplémentaires dans la rue St Jean ?

M. DEMEULEMEESTER répond que cela peut s'envisager mais qu'il faudra tenir compte de l'étroitesse des trottoirs.

- Avoir des poubelles supplémentaires rue des écoles, rue des Blancs Mouchons ?

Pour M. DEMEULEMEESTER, le risque dans la rue des Blancs Mouchons est d'avoir une multitude sacs étant donné que les sacs d'ordures ménagères y sont déposés à toute heure.

- Avoir plus de poubelles dans le secteur de la Clochette ?

Oui, la pose de 6 corbeilles supplémentaires est prévue dans ce secteur.

- Que faire au parc de l'Arsenal où les poubelles sont utilisées comme « tremplin » ?

- Avoir des corbeilles de propreté sélectives ?

Ce n'est pas prévu à l'heure actuelle. Si on installe du tri sélectif sur l'espace public, il faudra tripler le matériel et les équipes.

Une réflexion est posée sur l'invisibilité des poubelles. Certaines sont tellement intégrées dans le mobilier urbain qu'elles en deviennent invisibles.

Le service propreté urbaine travaille sur un procédé de communication pour inciter les personnes à utiliser les corbeilles par exemple avec la réalisation d'une marelle ou d'un panier de basket.

Ces « décorations » pourraient être réalisées dans le cadre d'un mini chantier éducatif et citoyen.

La ville ramasse environ 1500 tonnes de déchets qui sont envoyés pour traitement, le coût est estimé à 200.000 €.

Comment faire prendre conscience aux habitants du coût supplémentaire engendré pour les traitements de ces déchets ? par un article spécifique dans le Douai Notre Ville ?

Il y aura certainement moins d'irrespect lorsque la verbalisation sera effective. A noter qu'il y a plus d'incivilités au niveau des poubelles et des corbeilles de propreté en « intra-muros » que dans les quartiers périphériques.

2) Ramassage des sapins :

Les membres du conseil de quartier redisent leur satisfaction quant aux différents points de ramassage des sapins au travers de la ville. A noter que cette idée émane des membres du conseil de quartier de « Carnot gare ».

3) Opération « mon quartier au sens propre » :

Cette opération sera-t-elle reprogrammée ?

M. DEMEULEMEESTER répond par que cela est envisageable mais avec un travail en amont.

4) Poubelles et départ en vacances :

Comment faire lorsque l'on part en vacances et que le dépôt des sacs poubelles se fait un autre jour ?

Les seules possibilités sont l'arrangement entre voisins ou le dépôt dans les points d'apports volontaires à condition de respecter la volumétrie des sacs et de les placer dans la colonne enterrée et non à côté....

5) Indicateurs Objectifs de Propreté :

Douai fait partie de l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU). Les « IOP » consistent à faire des relevés réguliers dans une zone définie (entre 800 à 1200 m<sup>2</sup>) sur différents déchets : papiers, déjections canines, mégots, .... Ils sont comptabilisés, transmis à l'AVPU qui analyse et transmet son rapport. L'évaluation réalisée montre que la commune de Douai se situe dans le second 1/4 médian.

Actuellement, ces relevés se font en interne. L'idéal serait de faire ces relevés avec l'aide des membres des conseils de quartier. Les résultats permettront la mise en place d'actions appropriées par secteur.

M. DEMEULEMEESTER est prêt à rencontrer les personnes volontaires pour expliquer plus en détail la démarche.

Deux membres du conseil de quartier « Carnot-gare/la Clochette » se portent volontaires :

- Mme Anaëlle GOTHIERE
- Mme Marie Anne DUFRENOY

M. DUPIRE et les membres du conseil de quartier présents remercient M. DEMEULEMEESTER pour sa venue et les échanges.

## **II– RETOUR SUR L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 NOVEMBRE 2021 :**

M. DUPIRE fait part de quelques réponses obtenues :

1) Vitesse excessive :

La rue Lambrecht et l’avenue Gounod sont inscrites sur la liste des rues à examiner dans le cadre du plan vitesse.

La rue Lambrecht compte déjà 2 plateaux ralentisseurs et une zone de rencontre. Les relevés de vitesse réalisés indiquent une vitesse moyenne de 19 km/h, avec une vitesse maxi de 34km/h. Cette rue est en zone 30.

Des dispositifs pour « casser » la vitesse sont déjà implantés avenue Gounod : ralentisseurs ; chicane ; giratoire, changements de coté de stationnement. Les relevés de vitesse effectués indiquent une moyenne de 45 km/h pour une voie limitée à 50km/heure.

2) Passerelle Eura-Douai :

Il est confirmé qu’il n’y a pas d’enquête publique. Un dossier de concertation était consultable au service urbanisme.

## **III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

1) Visite du SYMEVAD :

M. DUPIRE propose aux membres du conseil de quartier qui le souhaitent de pouvoir visiter l’établissement du SYMEVAD (Syndicat Mixte d’Elimination et de Valorisation des Déchets) à Evin Malmaison.

Cette visite est programmée le jeudi 2 juin après-midi.

Les membres du conseil de quartier qui souhaitent y participer doivent le signaler auprès du service démocratie participative.

Mme DUFRENOY et Mme WILLIOT se positionnent pour cette visite.

M. BIA confirmera sa participation ou non.

2) Retour sur la déambulation dans le secteur de la Clochette en Janvier 2022 :

Les membres du conseil de quartier, avec le soutien de l’association « les amoureux de la place Carnot » ont souhaité aller à la rencontre des habitants du secteur de la Clochette afin de mieux connaître cette partie du périmètre du conseil de quartier.

Les échanges ont été riches. Deux autres déambulations sont prévues : le 5 mars et le 26 mars – RdV à 14h30 à la maison des associations avenue Gounod.

3) Braderie du 6 juin :

L’association « les amoureux de la place Carnot », en lien avec le conseil de quartier, envisage une braderie le 06 juin 2022 de 8 h à 14 h (lundi de pentecôte).

Une animation musicale gratuite via le groupe « La Cantina » pourrait s’y dérouler.

4) Formation Santé Mentale :

Le conseil local de santé mentale propose un temps d’échanges et d’informations avec au programme :

- La santé mentale : mais qu’est-ce que c’est ?
- A la découverte de mes ressources : comment aider les personnes qui en ont besoin ?

- Nos ressources locales, la force du réseau : sur qui m'appuyer ?

Cette rencontre d'une durée de 3 heures est prévue le mardi 13 septembre matin. Le lieu reste à définir. Les membres du conseil de quartier qui sont intéressés par cette matinée sont priés de s'inscrire auprès du service démocratie participative.

5) Douai Ma Rue :

Un membre du conseil de quartier regrette de ne pas avoir d'accusé réception avec l'application Douai Ma Rue.

6) Incivilités :

Un membre du conseil de quartier signale qu'il a été contacté par un habitant du secteur de la Clochette pour évoquer un problème de voisinage. M. le Maire et le bailleur ont été interpellés à ce sujet.

7) Prochaines réunions du conseil de quartier :

M. DUPIRE annonce les prochaines réunions du conseil de quartier :

- Le mardi 7 juin 2022 salle Faveau des salles d'Anchin, de 18h30 à 20h30.
  - Le mardi 11 octobre 2022 à la maison des associations avenue Gounod, de 18h30 à 20h30.
  - Le vendredi 2 décembre 2022 à la maison des associations avenue Gounod, de 19h à 21h.
- Il s'agira de l'assemblée générale avec renouvellement du tiers sortant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DUPIRE remercie les membres du conseil de quartier. La réunion se termine à 20h45.

**Visite du Symevad :**

**La visite prévue initialement le 2 juin est reportée fin septembre, début octobre.**